



Gebouwenbeheer

SPRL Ever'One

Avenue Henri Conscience 41

1140 Evere

Bruxelles, le **24/03/2017**

Concerne: Résidence Avenue Oud-Kapelleken 10-12

**Votre mail du 24/03/2017 relative à la mise en vente de l'appartement
C6 au nom de Monsieur Mommaerts**

Cher,

Nous accusons bonne réception de votre courriel du 24/03/2017 concernant la mise en vente de l'appartement C6 à la résidence susmentionnée.

Vous trouverez ci-après la liste des dettes selon les dispositions de l'article 577-11, §1 CC:

01. Le montant des appels de fonds pour faire face aux charges courantes et le montant du fonds de réserve

Appels de fonds: **€ 50.000**, appelés en 4 fois, cf. AG 8-12-2016

Fonds de réserve: Aucun appel de fonds de réserve en 2017, cf. AG 8-12-2016

Etat du fonds de réserve en date du 30-9-2016: **€ 14 360,22**

02. Le montant des arriérés éventuels dus par le cédant

En date du 25 juillet 2016, le cédant reste redevable d'un montant de **€ 0,04** à la copropriété pour l'appartement C6

Le cédant doit tenir compte d'un dernier décompte qui suivra en **2018** relative à l'exercice **2017 (période qui coule à partir du 01/10/2016 au 30/09/2017)** pour autant qu'il était encore propriétaire pendant ladite période.

03. La situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant le transfert de propriété du bien.

Néant.

04. Le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété.

Néant.

05. Les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des deux dernières années.

Veuillez trouver ces renseignements dans les pièces jointes.

06. Une copie du bilan le plus récent approuvé par l'assemblée générale.

Vous trouverez une copie en pièce-jointe.

Dans l'espoir de vous avoir répondu suffisamment, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'association des copropriétaires de la résidence **Oud Kapelleke 10**
(O.N.: **0826.329.142**)

De Syndic cvba, syndic
Stefaan Leliaert, Administrateur

Annexes:

- Les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années,
- Les décomptes périodiques des charges des deux dernières années.
- Le dernier bilan approuvé par l'assemblée générale